

Rencontres Musicales de Noyers

Assemblée Générale annuelle du samedi 2 novembre 2019

Le samedi deux novembre deux mille dix-neuf, à seize heures, les membres de l'association « Rencontres Musicales de Noyers » se sont réunis en assemblée générale annuelle à Noyers-sur-Serein, à l'Ancien Collège rue des Vignerons, sur convocation du Conseil d'Administration.

L'assemblée est présidée par Chantal Bonnard, en sa qualité de Présidente. Le secrétariat est assuré par Catherine Dupuis.

Après signature de la feuille d'émargement, la Présidente constate que 40 membres sont présents et 35 sont représentés. Le nombre de voix s'élève ainsi à 70 sur un total de 197 adhérents au 30 septembre 2019.

Chantal Bonnard déclare alors que l'assemblée étant régulièrement constituée, elle peut donc valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Elle remercie celles et ceux qui se sont déplacés pour participer à cette réunion, ainsi que la Municipalité de Noyers-sur-Serein pour la mise à disposition de la salle.

Participent également à la réunion Monsieur Michel Pellerin, ancien conseiller départemental de l'Yonne et Président du Foyer Rural de Noyers-sur-Serein, Madame Nathalie Labosse, Maire de Noyers-sur-Serein et Monsieur Daniel Robert, conseiller municipal, Président de l'Association du Vieux Château de Noyers.

La Présidente rappelle l'ordre du jour de la présente réunion, comme indiqué sur la convocation qui a été adressée à chaque membre :

- Rapport d'activité de l'exercice 2019
- Rapport financier 2019
- Approbation des comptes et Quitus
- Election des administrateurs :
 - Comme le prévoient les statuts, le mandat de 4 administrateurs prenant fin en 2019, il faut les renouveler ou les remplacer. Maryse Bethery, Chantal Bonnard, Henri Nicolas, Jacques Sentex.
 - Par ailleurs, 3 administrateurs ont présenté leur démission : Jennifer Bué, Jean-Pierre Legrand, Nicole Legrand. Il convient donc de les remplacer.
- Présentation du programme 2020 et budget prévisionnel de l'exercice 2020
- Questions diverses.

RAPPORT D'ACTIVITE 2019

Chantal Bonnard, Présidente, présente le bilan de la saison et souligne que l'exercice 2019 a été marqué par :

- La programmation de 8 concerts de très grande qualité dont notamment celui de l'Alma Mahler Kammerorchester avec 24 musiciens et 2 accompagnants et un concert en partenariat avec Poilly-sur-Serein en son église,
- La reconduction des subventions publiques (SPEDIDAM) et du mécénat (Caisse des Dépôts) malgré les difficultés de 2018,
- La légère progression de son vivier d'adhérents : 160 au 30 septembre 2019,
- La recherche de nouveaux moyens de communication à côté des réseaux sociaux, newsletters, mailing, presse écrite locale, avec notamment l'exposition de photos dans le hall de la mairie,
- La perspective de passer le relais à une nouvelle équipe. En effet, elle rappelle que lors de la dernière assemblée générale de l'association, elle avait annoncé son souhait d'être remplacée pour la saison 2020, après 10 ans d'activité intense au profit des RMN.

Chantal Bonnard présente ensuite de façon plus détaillée le festival 2019.

• Stages et master classes :

Actions de formation ou de perfectionnement dispensées par des « grands maîtres », les master classes sont destinées à des amateurs confirmés ou à de jeunes professionnels.

Les disciplines concernées en 2019 ont été les suivantes : piano, violon, art lyrique.

Les cours sont ouverts au public, et pour le faire savoir, des panneaux sont apposés sur les lieux mis gracieusement à notre disposition au cœur de Noyers et de l'Isle sur serein : que ces mairies soient remerciées pour leur soutien ! Les « concerts des élèves » dont l'entrée est gratuite, sont l'occasion

Rencontres Musicales de Noyers

de découvrir de jeunes talents. C'est aussi pour les nuciens et pour les visiteurs une manifestation artistique publique de haute qualité, qu'ils ont été nombreux à apprécier.

Le tableau suivant donne quelques indications chiffrées. Le nom entre parenthèses est celui du pianiste accompagnateur.

Discipline	Professeur (accompagnateur)	Dates Juillet 2019	Nombre d'élèves	Lieu
Violon (<i>master-class</i>)	Olivier Charlier (Pierre-Yves Hodique)	8 au 14	10	Noyers
Art lyrique (<i>master-class</i>)	Mélanie Jackson (Vincent Leterme)	14 au 20	7	l'Isle-sur-Serein
Piano (perfectionnement)	Anne Billant	15 au 21	8	Noyers
Piano (<i>master class</i>)	Anne Queffélec	22 au 28	12	Noyers

Les master classes 2019 se sont caractérisées par la présence de jeunes concertistes particulièrement talentueux et enthousiastes de leur séjour, venus du monde entier (Japon, USA, Allemagne, Espagne, Norvège, ...), permettant la complète réussite des concerts de fin de stage.

Retenons que la spécificité des stages et master classes réside non seulement dans la qualité exceptionnelle des professeurs et dans le niveau élevé des élèves mais aussi dans le rôle déterminant que joue l'accueil bénévole de tous les stagiaires et professeurs à Noyers et l'Isle-sur-Serein (37 élèves et 6 professeurs).

A noter enfin que les repas ont été servis par la Maison Paillot et Les Granges à Noyers-sur-Serein, ainsi que par l'Epi d'Or à l'Isle-sur-Serein.

• Concerts

Les Rencontres Musicales de Noyers font partie du Festival des Grands Crus de Bourgogne Franche-Comté, les premières de la Région en termes de subvention. L'ouverture du Festival des Grands Crus a eu lieu le 26 avril 2019 au Château du Clos de Vougeot avec le Chapitre de la musique. En tout, 12 concerts, dont 4 « concerts des élèves », ont été donnés à Noyers-sur-Serein, Poilly ou l'Isle-sur-Serein, l'après-midi ou le soir. L'ensemble des concerts et l'académie ont réuni quelques 2 000 personnes. Nous avons accueilli au total une quarantaine de grands artistes et une quarantaine de stagiaires musiciens.

Le nombre de spectateurs est inférieur de 15% à l'année précédente, mais pour 8 concerts payants au lieu de 9 en 2018. En dépit d'une offre aux alentours en augmentation, de nombreux spectateurs viennent de loin pour faire ce voyage musical, grâce à la communication et au bouche-à-oreille, ainsi on peut noter la participation des adhérents de l'Association « Un Salon à Auxerre ». En outre, l'aménagement acoustique de l'église, le plus proche possible de celui d'une salle de concert renforce l'attractivité du festival.

De très beaux moments musicaux ont été partagés encore au cours de cette édition 2019 comme en témoignent les rappels enthousiastes et admiratifs à la fin de chaque concert.

La tradition des après-concerts s'est poursuivie grâce à la participation en nature du BIVB de Chablis, de La Chablisienne et des viticulteurs de la région : D. Gruhier, Bardet et fils, Le Clos du Roi. Les dîners d'après concert, en compagnie des artistes, ont eu lieu aux Granges (à Noyers-sur-Serein).

Pour terminer, rappelons que le bon déroulement de ces concerts a été possible par les contributions de tous les bénévoles de l'association mais aussi grâce à l'aide précieuse des Scouts et Guides de France toujours disponibles pour la mise en place de la scène, le transport des pianos, le placement des chaises, : que l'Association « Le Patrimoine Oublié » en soit vivement remerciée.

Rencontres Musicales de Noyers

Lieu	Date	Artiste ou formation	Nombre de spectateurs
Poilly	12 juillet	Olivier Charlier, violon	120
Noyers	14 juillet	Concert fin de master class violon, élèves d'Olivier Charlier	90
Noyers	16 juillet	Adélaïde Férrière, marimba & Fanny Azzuro, piano	160
Noyers	18 juillet	Alma Mahler Kammerorchester	200
Isle-sur-Serein	20 juillet	Concert fin de master class chant lyrique, élèves de Mélanie Jackson	100
Noyers	20 juillet	François Salque, violoncelle & Orchestre de violoncelles	170
Noyers	21 juillet	Concert fin de stage élèves Anne Billant (stage piano tous niveaux)	75
Noyers	21 juillet	Anne Queffélec, piano	315
Noyers	24 juillet	Mirana Tutuianu, violon & Anne Billant, piano	80
Noyers	25 juillet	Félicien Brut, accordéon - Edouard Macarez, contrebasse - Quatuor Hermès, cordes	160
Noyers	27 juillet	Le Concert Impromptu, quintette à vent	120
Noyers	28 juillet à 14h et à 20h	Concerts de fin de master class piano, élèves d'Anne Queffélec	220

• Communication :

La billetterie en ligne "Place-minute.com" a répondu à nos attentes : elle est désormais le premier intermédiaire de vente.

Le site internet www.musicalesdenoyers.com, mis en place en mars 2010, a été entièrement mis à jour.

Conclusions

2019 a été un grand cru, avec un bilan globalement positif tant sur le plan artistique que financier : l'excellence et la variété de la programmation ont suscité nombre d'éloges et le compte de résultat positif permet à la nouvelle équipe la poursuite du projet pour les années à venir. Cependant la recherche de mécénats d'entreprises, sera certainement indispensable à l'avenir pour contrer la baisse régulière des subventions publiques.

Chantal Bonnard rappelle que les RMN ne se sont pas faites en un jour. Son fondateur Emmanuel de Malézieux a consacré tout son temps libre à l'Association durant près 20 ans. Elle a ensuite repris cet héritage, avec les fidèles grands maîtres et professeurs, notamment Anne Queffélec et Anne Billant dans un premier temps.

Chantal remercie tous les intervenants pour leur dévouement, leur disponibilité, les compétences déployées, notamment Jean-Pierre Legrand, Maryse Bethery et Catherine Dupuis.

Elle ajoute qu'elle n'a eu de cesse d'améliorer chaque jour le fonctionnement.

Elle est heureuse de constater que l'Association est très largement connue, que le festival est solide, convivial et qu'il est soutenu par les pouvoirs publics, les sociétés de perception des droits d'auteur (Spedidam, Adami), et le mécénat de la Caisse des dépôts et consignations.

Elle souligne aussi que c'est une chance de pouvoir disposer pour le Festival jusqu'à 400 places dans l'église, en dépit des problèmes de disponibilités et de sonorisation qu'implique la nature même de ce lieu qui n'a pas été conçu principalement pour la musique.

Chantal Bonnard termine son intervention en affirmant sa fierté d'avoir présidé aux destinées des Rencontres Musicales de Noyers et souhaite bonne chance à la nouvelle équipe.

Vive les RMN et l'excellence pour Noyers !

RAPPORT FINANCIER 2019

Jean-Pierre Legrand, Vice-Président, présente la situation financière de l'association, sous sa forme analytique de la façon suivante :

Si le festival 2019 se solde, financièrement, par un léger excédent de 1 500 €, un examen plus détaillé montre que cet équilibre est dû à des recettes liées à l'année précédente.

Rencontres Musicales de Noyers

En effet, constatant le fléchissement de nos ressources en 2018, la présidente avait entamé une série de démarches auprès de ceux de nos financeurs traditionnels qui nous avaient le plus manqué : la Spedidam, le Département et le FMGCBFC (Festival Musical des Grands Crus de Bourgogne-Franche-Comté). Couronnées de succès, ces démarches avaient abouti à l'octroi de "rallonges" substantielles, pour un montant cumulé de 13 500 €

C'est grâce à ces ressources, en fait attribuées et reçues après l'arrêté de l'exercice 2018, et qui sont donc venues rejoindre les subventions reçues au titre de 2019, que nous avons pu mettre à l'affiche plus de concerts que les 6 ou 7 auxquels nous avons résolu de nous limiter par mesure d'économie.

Nous avons ainsi rajouté le Concert Impromptu (particulièrement bien nommé, en l'occurrence) et surtout, nous avons pu faire jouer l'Orchestre Alma Mahler, 24 musiciens et leur chef. Prouesse ultime de notre équipe, car ce n'a pas été une mince affaire que de convoier, loger, restaurer, et installer sur une scène agrandie au maximum de la surface que nous offre le chœur de l'église, un piano à queue, une harpe, deux percussionnistes, 24 chaises et autant de pupitres. Le coût total représenté par ce concert exceptionnel est de l'ordre de 15 000 €.

Malheureusement, il y avait de la place pour beaucoup plus de spectateurs que les 200 qui ont assisté à cette première exécution en France de la 7ème symphonie de Mahler transcrite pour orchestre de chambre. Le prix de revient des concerts se monte ainsi à 52 000 €, dont 40 000 € versés aux artistes (ou au GUSO, collecteur des charges sociales et impôts prélevés à la source), pour 22 000 € de recette nette.

Les master classes, bien qu'ayant souffert de désistements tardifs en ce qui concerne deux d'entre elles, ont équilibré les charges et les recettes (26 000 €).

Les charges communes de publicité et de promotion (environ 10 000 €) et les frais de gestion (assurances, expert-comptable, courriers et téléphone, amortissements) viennent peser pour un total de 18 000 €.

Les subventions se sont élevées à 45 000 €, dont 13 500 € au titre de 2018.

Et il faut ajouter près de 5 000 € au titre des cotisations et dons que nos fidèles adhérents nous ont adressés.

Nous laissons à l'équipe qui prend la relève une réserve de trésorerie mais nous lui laissons aussi, hélas, un avenir incertain pour ce qui concerne les financements extérieurs, la décreue s'étant amorcée plus tôt que nous l'avions craint, mais se faisant maintenant nettement sentir.

BILAN DE L'EXERCICE 2019

Maryse Bethery, Trésorière, présente la comptabilité générale de l'exercice 2019 à laquelle viennent s'ajouter les chiffres de la valorisation du bénévolat pour 22 700 € (en effet, les associations sont vivement incitées depuis de nombreuses années à valoriser le bénévolat dans la présentation de leurs comptes). Cette somme ne modifie pas le résultat d'exploitation.

Maryse Bethery précise ses missions :

- Saisie comptable (réalisée sur un logiciel comptable mis à disposition de l'association à titre onéreux et externalisé chez notre expert-comptable, le cabinet ETC),
- Suivi de la trésorerie des comptes à vue et livret ouverts au Crédit Agricole,
- Encaissement des recettes, paiements des factures,
- Contrôles et vérifications tout au long de l'exercice sur les adhésions, les stages, les concerts, les remboursements de frais, les factures de restaurant et les charges sociales.

Maryse Bethery rappelle que :

- Les membres du Conseil d'Administration remboursent aux RMN les frais de repas pris avec les stagiaires et lors des après-concerts.
- Les reçus fiscaux sont désormais adressés à tous les adhérents, pour le montant total (adhésion + don) de la somme versée à l'association.
- Ces contrôles sont renforcés par ceux réalisés par Jean-Pierre Legrand notamment par le suivi du budget et la comptabilité analytique qu'il réalise.

Monsieur Bailly, expert-comptable chez ETC, a vérifié les comptes (compte de résultat, valorisation du bénévolat, bilan) au mois d'octobre 2019 et les a validés (nous avons cet année un nouvel interlocuteur).

Rencontres Musicales de Noyers

Présentation du bilan

❖ **Actif**

- I. - Immobilisations : 4 649 € après amortissements. Le montant des amortissements s'élève à 2 657,55 €, ce qui diminue le résultat. En 2019, seuls les investissements réalisés en 2017 continuent de générer des amortissements (pas d'investissements nouveaux en 2019).
- II. - Actif circulant : 45 166 €. Ce montant se décompose en :
 - *Subventions à recevoir* : 14 000 € (elles n'étaient pas encore versées au 30/9/2019). Au 02 novembre 2019, il reste à encaisser 1 000 €. Il s'agit de montants de subventions non encore versés. Ils correspondent à des conventions qui ont été signées avec des organismes ou des mécènes. Ces sommes, qui seront versées après la date d'arrêté du bilan (30 septembre 2019), concernent l'exercice 2019 et sont donc incluses dans les produits de cette année.
 - *Disponibilités* : 31 166 € (1 436 € sur le compte à vue et 29 730 € sur le compte livret). Au 2 novembre 2019, les disponibilités sont de 44 612 €. Ce sont les sommes dont nous disposons au Crédit Agricole, y compris les chèques que nous avons émis et qui n'ont pas encore été présentés au paiement.

Passif

- III. - Les fonds associatifs s'élèvent à 44 715 € et se décomposent comme suit :
 - *Fonds propres* : 42 001 €. Ils correspondent à nos réserves et au cumul des résultats négatifs ou positifs des années précédentes.
 - *Résultat comptable de l'association* : 1 514 € (résultat positif). Il s'agit de l'écart entre les comptes de produits et les comptes de charges.
 - *Les ressources du bénévolat* sont imputées, par nature d'actions, sur les charges. L'évaluation pour l'exercice 2018/2019 est de 22 788 € et porte sur les postes suivants : hébergements, voiturage, direction artistique, communication, gestion financière, gestion administrative, gestion opérationnelle. Cette comptabilisation ne modifie pas le résultat comptable.
 - *Autres fonds associatifs* : 1 200 €, correspond à une subvention versée par le Conseil départemental.

Les fonds propres qui s'élevaient à 42 001 € au 30/09/2019 vont donc augmenter en raison du résultat positif de 1 514 € au 30/09/2019. Ils vont ainsi s'élever à 43 515 €.

IV. - *Provisions pour risques et charges* : 3 500 €. Cette provision a été constituée en 2012, en prévision du financement d'un projet en vue d'améliorer la qualité des concerts. Pour cet exercice, il a été décidé de maintenir ce montant en provision.

- V. - *Dettes fournisseurs* : 1 600 €. Ce montant représente les seules factures que nous n'avons pas réglé avant la clôture de l'exercice, celles-ci ne nous étant pas encore parvenues. Elles concernent ETC 900 € (contrôle et validation des comptes, utilisation du logiciel de comptabilité) et 700 € pour l'organisation d'un repas après l'assemblée générale, afin de remercier les administrateurs et les bénévoles ayant œuvré pour l'association durant ces 10 dernières années.

Toutes les recettes et dépenses afférentes à l'exercice ont été comptabilisées dans les comptes respectifs de produits et charges du compte d'exploitation.

Maryse Bethery souhaite ensuite présenter un rapide bilan des 10 années qu'elles a passées au sein des RMN. Elle venait régulièrement écouter les concerts d'Anne Queffelec. Elle a été sollicitée au départ par Jean Bouquigny pour la mise sous enveloppe de plis postaux et le placement à l'église, puis approchée par Emmanuel de Malézieux pour rejoindre l'équipe.

Maryse remercie les présidents avec lesquels elle a travaillé sur la partie comptable (Emmanuel de Malézieux, Robert Fries, Chantal Bonnard) ainsi que Jean-Pierre Legrand et l'ensemble des administrateurs et bénévoles pour le travail d'équipe. Elle est également très reconnaissante envers tous les adhérents pour leur confiance.

Rencontres Musicales de Noyers

Maryse souligne que toutes les forces de l'équipe réunie ont permis au-delà de la musique de faire progresser les RMN. La structure, l'organisation et l'aspect financier en font une association bien installée et reconnue. Elle souhaite longue vie aux RMN, aux adhérents et à tous.

Henri NICOLAS, administrateur, prend ensuite la parole et se fait l'interprète de tous les amis des RMN.

Il remercie Chantal Bonnard et toute l'équipe qui l'entoure pour avoir assuré pendant de nombreuses années des programmations de qualité et l'accessibilité à un public le plus large possible. Il remercie également à Jean-Pierre Legrand pour la prise en charge des fonctions financières, ainsi que la gestion des master classes et de la logistique. Grâce à la précision des tableaux qu'il a conçus ces dernières années, les RMN disposent désormais des outils de gestion qui permettent d'assurer la pérennité du festival.

Enfin, il remercie Maryse Bethery pour sa gestion comptable sans faille, tous les chiffres ayant été validés à l'euro près par l'expert-comptable.

De façon plus générale, Henri NICOLAS adresse également ses remerciements à tous ceux qui ont soutenu les RMN par leur bénévolat, contribuant ainsi à cette belle aventure musicale inscrite désormais dans le paysage artistique de la Bourgogne Franche-Comté, et bien au-delà.

Des cadeaux sont remis à Chantal, Maryse et Jean-Pierre (fleurs, disques d'artistes qui sont venus à Noyers). Chantal remet symboliquement une clé à Henri, pour le passage de relais.

1^{ère} résolution

L'assemblée générale approuve le rapport d'activité de la saison 2019 et donne quitus au Conseil d'Administration pour sa gestion.

Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2019, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

Dès lors, quitus est donné au trésorier pour sa gestion de l'exercice écoulé.

L'assemblée générale approuve l'affectation du résultat positif de 1 513,82 € comme suit : aux fonds associatifs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts prévoient que le Conseil d'Administration peut comporter jusqu'à 12 membres et qu'il est renouvelé par tiers tous les ans.

A l'issue du vote de l'assemblée générale du 3 novembre 2018, le Conseil comportait les 12 membres suivants :

Fin du mandat en 2019	Fin du mandat en 2020	Fin du mandat en 2021
Maryse Bethery Chantal Bonnard Henri Nicolas Jacques Sentex	Zuzana Evrard Marie Gallet Haude Hodanger Jean-Pierre Legrand	<i>Jennifer Bué</i> <i>Jenni Chandler</i> <i>Nicole Legrand</i> <i>Isabelle Lestringant</i>

En italique, administrateurs élus lors de l'assemblée générale ordinaire de 2018.

Catherine Dupuis indique qu'il convient donc de procéder au renouvellement du tiers sortant (4 administrateurs) dont le mandat expire en 2019 ainsi qu'au remplacement des membres démissionnaires : Jennifer Bué, Jean-Pierre Legrand et Nicole Legrand.

Postérieurement à l'envoi de la convocation, Jenni Chandler a présenté sa démission.

Nous avons donc au total 8 postes à pourvoir.

Henri Nicolas informe l'assemblée générale qu'il se représente. Il indique que Luc Evrard n'a pu être présent à la réunion et qu'il a fait acte de candidature pour rejoindre le Conseil d'Administration.

Présentent également leur candidature : Rita Florin, Emmanuel Fritsch, Claude Fromageot, Anne Guimard, Sabine Vanlerberghe. Chacune et chacune se présente lors d'une courte intervention. Nous avons donc au total 7 candidatures, pour 8 postes à pourvoir.

Aucun adhérent ne demandant le vote à bulletin secret, l'assemblée générale décide donc de procéder à un vote à main levée. Elle décide également que le vote sera effectué « en bloc » et non pas « candidat par candidat ».

Rencontres Musicales de Noyers

2^e résolution

L'assemblée générale prend acte de l'élection, pour une durée de trois ans, des administrateurs suivants : Luc Evrard, Rita Florin, Henri Nicolas et Sabine Vanlerberghe. Leur mandat se terminera en 2022.

Elus pour une fin de mandat en 2021 : Emmanuel Fritsch et Anne Guimard.

Elu pour une fin de mandat en 2020 : Claude Fromageot.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Catherine Dupuis rappelle que la composition du bureau (désignation du Président, Vice-Président, Trésorier et Secrétaire) sera effectuée par le Conseil d'Administration lors de sa prochaine réunion.

A l'issue du vote, la composition du Conseil d'Administration est donc la suivante :

Fin du mandat en 2020	Fin du mandat en 2021	Fin du mandat en 2022
Zuzana EVRARD	<i>Emmanuel FRITSCH</i>	<i>Luc EVRARD</i>
Marie GALLET	<i>Anne GUIMARD</i>	<i>Rita FLORIN</i>
<i>Claude FROMAGEOT</i>	Isabelle LESTRINGANT	<i>Henri NICOLAS</i>
Haude HODANGER	1 poste non pourvu	<i>Sabine VANLERBERGHE</i>

En italique, administrateurs élus lors de l'assemblée générale de 2019

PRESENTATION DU PROGRAMME DE LA SAISON 2020

Henri Nicolas présente les premières esquisses du programme de la saison 2020, lesquelles doivent faire l'objet de confirmations et ajustements.

Il indique tout d'abord qu'une petite équipe informelle s'est constituée pour réfléchir sur la saison 2020. Dans la mesure où elle n'avait pas de mandat officiel, aucun contrat n'a pour le moment été signé.

• **Concerts :**

- 9 juillet : concert anniversaire d'ouverture avec Régis Pasquier, Gary Hoffman, Olivier Charlier, Hélène Couvert, Juliette Hurel
- 10 juillet : Juliette Hurel, flûte et Hélène Couvert, piano - musique française à l'aube du 20^e siècle (Boulangier, Chaminade, ...)
- 12 juillet : Ensemble « Les Ambassadeurs » - musique baroque. Concert interactif avec le public avec Delphine Collot.
- 15 juillet : Olivier Charlier, violon – Emmanuel Strosser, piano – programme Beethoven pour les 250 ans de sa naissance.
- 17 juillet : Quatuor « Modigliani » - Haydn, Hersant, Beethoven. Philippe Hersant pourrait être en résidence à Noyers, une de ses œuvres pourrait être créée durant le festival.
- 18 juillet : Anne Ducros, chant, Adrien Moignard, guitares, Diego Imbert, contrebasse - Jazz
- 26 juillet : concert « Fidélité et transmission » avec Anne Queffélec et Gaspard Dehaene.

• **Master classes :**

- 4 master classes : piano, chant lyrique, flûte, violon, dont les dates exactes restent à déterminer.
- Des réflexions sont en cours au sujet de la classe de piano tous niveaux d'Anne Billant (pour des raisons d'emploi du temps du professeur et de disponibilité des bénévoles).

Enfin, certains élèves pourraient assurer quelques "mini-concerts" au sein de la maison de retraite de Noyers.

Rencontres Musicales de Noyers

BUDGET PREVISIONNEL DE L'EXERCICE 2020

La nouvelle équipe n'étant pas encore installée, aucun projet précisément chiffré de dépenses et de recettes ne peut être présenté au cours de cette assemblée générale. La nouvelle équipe se fixera pour première mission de construire activement ce budget dont l'épure devrait être proche du budget précédent.

3^e résolution

L'assemblée générale approuve les grandes lignes du programme de la saison 2020 tel qu'il vient d'être présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Nathalie Labosse, maire de Noyers-sur-Serein, remercie Chantal Bonnard pour son investissement et lui remet la médaille de la ville ainsi que le guide des plus beaux villages de France, dont Noyers fait partie, et un bouquet de fleurs.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la réunion est levée à 17 h 30.

Un pot amical est organisé à l'issue de la réunion.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par deux administrateurs.

Haude Hodanger
Administrateur



Henri Nicolas
Administrateur

